

Les règles du Foyer Claude Meyer

J'habite ou je vais habiter bientôt au Foyer Claude Meyer.

Au foyer il y a des règles.

Les règles sont écrites dans un règlement,
on l'appelle règlement de fonctionnement.



Pourquoi les règles sont **importantes** ?

- elles expliquent ce que je peux faire ou ne pas faire.
- elles aident à garder tout le monde en sécurité.

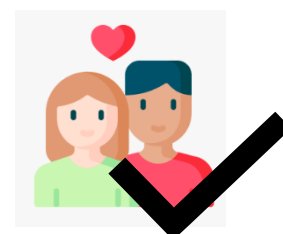


Les règles sont écrites dans deux livrets.

Le premier livret s'appelle Quels sont mes droits ?

et parle de :

- ce que **j'ai le droit de faire**
- ce que **les autres doivent me donner**
par exemple le respect et la gentillesse.



Le second livret s'appelle Quels sont mes devoirs ?

et parle de :

- ce que **je suis obligé de faire**
par exemple payer mon loyer.
- ce que **je n'ai pas le droit de faire**
par exemple frapper les autres personnes.



C'est quoi les devoirs ?

Toutes les personnes ont des devoirs.

Les devoirs ce sont :

- **les choses que chacun doit respecter pour que tout le monde vive bien ensemble.**
- **on appelle ça aussi les obligations**
par exemple il ne faut pas faire de bruit le soir pour ne pas déranger les autres.



Au foyer Claude Meyer :

1. Ce que je dois faire pour bien vivre dans le foyer
2. Ce que je n'ai pas le droit de faire
3. Ce que les professionnels doivent faire

Connaître ses devoirs est important.

Je continue à lire ce livret pour connaître mes devoirs.



Facile
à lire et à
comprendre



Ce document est écrit en FALC.

Ce que je dois faire pour bien vivre dans le foyer

Je dois payer un loyer

Chaque mois je dois donner de l'argent pour vivre dans le foyer.



Cet argent permet de payer ce dont j'ai besoin :

- l'eau, l'électricité, la nourriture,
- les professionnels qui s'occupent de moi.

Je dois avoir une assurance

L'assurance est une protection elle peut servir à :



- payer le médecin si je blesse une personne sans faire exprès,
- payer les réparations si j'abîme un objet sans faire exprès.

Par exemple :

Si je renverse ma tasse de café sur l'ordinateur d'un résident, l'assurance peut payer les réparations.



Je dois faire marquer mon nom sur mon linge

L'équipe demande à l'ESAT d'écrire mon nom et mon prénom sur mes vêtements. Cela évite de les perdre quand on les lave.



Je dois prévenir si je m'absente

Par exemple si je vais voir ma famille,
je dois le dire à l'équipe pour qu'elle organise mon absence.



Les infirmières doivent préparer mes médicaments.

La famille doit dire :

- à quelle heure je pars
- à quelle heure je reviens.

C'est mieux de le dire 2 semaines avant mon départ.

J'ai le droit à 35 jours de vacances chaque année.

Je dois organiser mes vacances avec l'équipe.

**Je dois respecter des règles**

Je vis avec d'autres personnes au foyer.

On se retrouve dans des lieux communs.

Par exemple dans la salle à manger ou la salle télé.



Pour que nous vivons bien ensemble je dois :

- être poli
- m'habiller correctement et être propre
- respecter les résidents, professionnels, les familles
- prendre soin du matériel
- ne pas faire trop de bruit
- respecter l'intimité des autres
- aider à certaines tâches
par exemple laver les tables.



Pour ma sécurité je dois :

- être accompagné pour entrer dans certains lieux comme : la cuisine, l'infirmierie, la lingerie.
- écouter les professionnels en cas d'alarme.
- respecter les règles de sécurité.



**Si je ne respecte pas les règles de vie,
l'équipe peut en parler avec moi, ma famille ou mon tuteur
pour trouver une solution ensemble.**

Ce que je n'ai pas le droit de faire

Respecter les règles c'est :

- faire ce qui est demandé,
- ne pas faire de choses interdites.

Je n'ai pas le droit de :

- amener de l'alcool,
- amener tout objet ou produit dangereux,
- fumer à l'intérieur du foyer.



**Je peux boire un peu d'alcool
pendant les fêtes organisées par le foyer.**



**Je peux fumer dehors
dans les endroits autorisés.**



Ce que les professionnels doivent faire

Les professionnels doivent respecter mes droits

Par exemple :

ils ne doivent pas entrer dans ma chambre sans me le demander
sauf en cas de danger ou pour le ménage si je ne suis pas là.



Les professionnels doivent s'occuper de moi avec gentillesse

Ils doivent me respecter, m'écouter, être gentils avec moi.

Cela s'appelle la **bienveillance**.



Les professionnels doivent suivre les conseils du médecin

Si mon médecin donne des consignes

les professionnels doivent les suivre.

Par exemple si je dois manger sans sel
mes repas seront adaptés pour moi.



Les professionnels doivent respecter leurs obligations comme la bientraitance.

La direction peut réagir s'ils ne le font pas.



Pour bien vivre au foyer :

- Je respecte les règles du foyer.
- Je fais attention aux autres.
- Je ne fais pas de choses interdites.
- Les professionnels s'occupent de moi avec respect et gentillesse.

